

Jean-Guy BRANGER
DEPUTE SORTANT
Professeur. Ecole Industrie Laitière

Département de la Charente-Maritime

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 21 JUIN 1981

2ème CIRCONSCRIPTION DE ROCHEFORT-COURÇON

Electrices, Electeurs,

Le 14 Juin 1981, vous m'avez massivement témoigné votre confiance en m'accordant 49% de vos suffrages. Il ne manquait que quelques centaines de voix pour m'assurer la majorité absolue dès le premier tour.

Profondément touché par ce résultat, j'y vois la reconnaissance de ma fidélité aux électeurs de la circonscription de Rochefort et le fruit d'un combat constant et désintéressé que je mène depuis plus de 10 ans en leur faveur. Mais ceci ne peut suffir pour assurer la victoire du 2ème tour qui est cependant nécessaire si l'on veut préserver une représentation diversifiée de toutes les tendances à l'Assemblée Nationale.

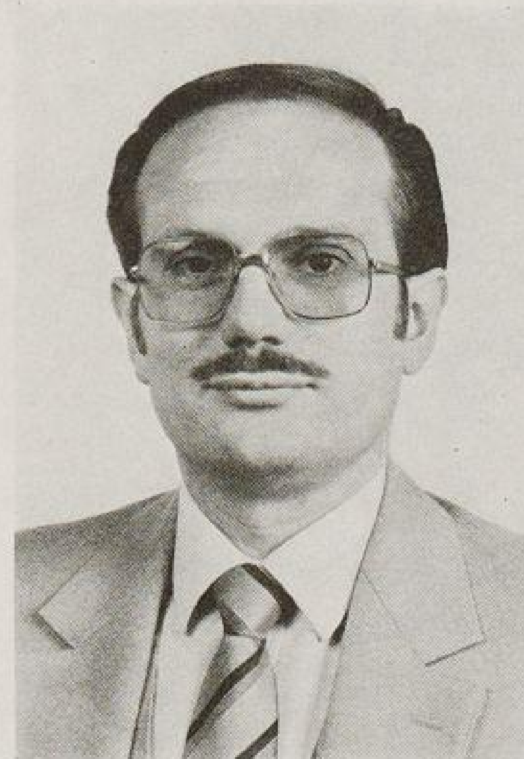
Ma fidélité à votre égard et mon combat en votre faveur, vous les connaissez. Ils s'expriment par une présence constante auprès de vous qu'il m'est d'autant plus facile à affirmer que je suis en tant qu'homme du peuple, l'un des vôtres. Ils se traduisent par des résultats concrets en faveur de la circonscription qui méritent d'être encore développés par une action continue et constamment renouvelée. Ma disponibilité permanente et l'ouverture d'esprit totale dont je fais preuve vis à vis de tous les courants de pensées vous garantissent qu'aux divers échelons où vous m'avez confié des responsabilités, je puis les exercer au mieux des intérêts de chacun dans le respect de l'intérêt général.

Le résultat du 2ème tour en ma faveur est d'autant plus nécessaire pour tous, qu'il permettra d'assurer une expression pluraliste et donc démocratique de la Charente-Maritime toute entière dans une assemblée nouvelle où l'on sait déjà que les socialistes et les communistes auront sans doute la majorité. Il faut prendre bien garde en effet aux risques d'un pouvoir unique qui à tous les niveaux de nos institutions aurait pour effet d'empêcher la libre expression à laquelle vous êtes profondément attachés et que vous aurez pour souci de maintenir en m'accordant à nouveau vos suffrages.

LE DIMANCHE 21 JUIN
pas d'abstention

votez

Jean-Guy
BRANGER
Michel
CANDAU



Michel CANDAU
Docteur en Médecine
SUPPLEANT

Vu : le Candidat.

IMP. BOISMOREAU - ROCHEFORT